

CONSEIL MUNICIPAL

30 AVRIL 2015

Le trente avril deux mil quinze, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de VALLAN s'est réuni en séance ordinaire, sur convocation et sous la présidence de Bernard Riant, Maire.

Présents : Bernard Riant, Maire,

Véronique Pierron, Joël Nain, adjoints,

Jean François Capolungo, Maurice Poulain, Jean Michel Guyot, Dany Moine, Jean Deloffre, Nadine Durand, Thierry Guenard, Mathieu Debain: présent de 20 h 30 à 21 h 45 (pouvoir à Bernard Riant)

Absents excusés : Maryline Renaudin (pouvoir à Jean-François Capolungo), Martine Chevallier (pouvoir à Joël Nain), Richard Gautier (pouvoir à Véronique Pierron), Frédéric Magnier.

Secrétaire de Séance : Véronique Pierron

03 80

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Contrat CUI

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés.

1 - ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 26 MARS 2015

2 - DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Propriété CHABOT David-BRIDE Véronique, sis 6 Grande Rue

- Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, pour ne pas utiliser le droit de préemption urbain.

3 - COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission Enfance

Rapporteur : Véronique PIERRON

- CEJ : contrat enfance jeunesse
- Suite à l'entretien de Véronique Pierron avec Monsieur Demersseman le 13 avril à 10 heures, le contrat est reconduit. Il sera à la signature prochainement.
- Une tarification basée sur le quotient familial (QF) sera mise en place à la demande de la CAF (caisse d'allocations familiales) pour la rentrée de septembre 2015 pour l'accueil périscolaire.
- Ecole : l'Inspection Académique (IA) nous fait part par courrier du retrait d'un poste à l'école maternelle. De nombreuses démarches et échanges ont eu lieu entre l'IA et la municipalité épaulée par Pascal Henriat et Monique Hadrbolec (conseillers départementaux) pour

annuler cette décision. A ce jour, l'IA nous informe que des changements peuvent encore intervenir fin juin ou à la rentrée de septembre 2015.

- Les effectifs sont à ce jour de 36 élèves pour l'école maternelle et 38 élèves pour l'école élémentaire.

Les parents d'élèves organisent le jeudi 7 mai 2015 à 18 heures dans la cour de l'école un pot de solidarité.

- Proposition de Mathieu DEBAIN :

- Proposer les locations disponibles sur la commune à des familles ayant des enfants devant fréquenter nos écoles.

- Bernard Riant doit s'assurer au niveau du droit si une commune peut apporter aux familles une aide financière (voir avec le service juridique de la communauté : convention, contrôle). Si tel était le cas, la proposition sera « approfondie »

- Mathieu DEBAIN se renseigne auprès de Pascal HENRIAT et Monique HADRBOLEC.

- Direction du Centre de Loisirs :

Natacha cesse ses fonctions le 11 Mai prochain.

Son remplacement est en cours de recrutement.

Commission Environnement

Rapporteur : Joël NAIN

Les commissions environnement et la commission travaux se sont réunies le mardi 14 avril à 18 h 30 à la mairie.

Présents : Nadine DURAND, Maryline RENAUDIN, Jean François CAPOLUNGO, Jean DELOFFRE, Joël NAIN, Maurice POULIN, Mathieu DEBAIN

Absent excusé : GUENARD Thierry

- Forêt communale : Les commissions proposent de faire un élagage de 200 pins pour la somme de 850.00 euros HT.

Ces travaux ont été établis après concertation avec notre interlocuteur ONF, Monsieur KOWALCZYK.

- Association EMERAUDE : 2 parcelles à défricher et débroussailler
- Chemin de la Douaie pour la somme de 745.75 euros TTC (785 m2 soit 0.95 euros / m2)
- Chemin de Berbienne (route de vaux, plantation effectuée par nos écoliers dans les années 93) pour la somme de 906.30 euros TTC (954 m2 soit 0.95 / m2)

Total 1 652.05 euros TTC

Un prix de 0.85 euros TTC / M2 est accordé si les 2 propositions sont validées.

Le conseil municipal accepte ces propositions pour un montant total de 1 478.15 euros TTC soit 0.85 euros / m2.

Commission Travaux

Rapporteur : Bernard Riant

Pas de dossier

Commission Voirie Assainissement

Rapporteur : Bernard Riant

Pas de dossier.

Commission Animation

Rapporteur : Frédéric MAGNIER -
Véronique PIERRON

- Vide grenier : de nombreux exposants, bilan positif
- Années 40 : Cette manifestation importante pour notre commune est en pleine préparation. Nous vous donnons rendez-vous les 23 et 24 Mai.

Commission Attractivité

Rapporteur : Mathieu DEBAIN

- VIVAMOUV : Mathieu DEBAIN fait remarquer que le lotissement ne dispose pas d'arrêt pour ce service. Bernard RIANTE demande à Joël NAIN de faire une enquête afin de connaître les besoins. Si ce service se révèle utile une demande sera adressée aux services concernés pour la mise en place d'un arrêt.

Commission Accessibilité

Rapporteurs : Véronique PIERRON et Joël NAIN

- Le dossier concernant la mise en accessibilité de la salle de la Fontaine a été transmis aux organismes compétents.
- La sous commission de sécurité ERP (établissement recevant du public et IGH (immeuble de grande hauteur) a déjà émis un avis favorable à notre projet.
- Joël NAIN et Véronique PIERRON, chargés du dossier, doivent contacter Monsieur BEAUVALLOT pour faire le point des dossiers en cours (accessibilité école maternelle-mairie et logement du futur médecin) afin de faire la demande de DETR (dotation d'équipements des territoires ruraux)

4 - TELETRANSMISSION DES ACTES

La Préfecture incite à télétransmettre les documents destinés au contrôle de légalité. L'envoi par voie postale serait donc supprimé.

La télétransmission doit se faire via une plateforme.

Un devis a été sollicité auprès de notre prestataire informatique.

- Droit de licence (mise en place)1 seule fois	180 ht soit 216€ ttc en investissement
- Redevance annuelle	255 ht soit 306€ ttc en fonctionnement
- Certificat électronique pour 3 ans	245 ht soit 294€ ttc en fonctionnement
- Assurance perte code etc, changement de Maire, etc pour 3 ans	85 ht soit 102€ ttc en fonctionnement

Ces éléments englobent également la dématérialisation de la comptabilité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés accepte le devis et charge le maire de signer tous les documents relatifs à mise en place de la télétransmission.

5 - CIMETIERE

- Columbarium : les 2 commissions ont étudié les 3 devis des entreprises POT, ROC ECLERC et DUVERNE et proposent au conseil municipal l'entreprise DUVERNE pour un montant de 5 165.00 euros TTC.
- le devis comprend un jardin du souvenir et un columbarium en 3 cases assemblées. Une partie des travaux sera effectuée par l'entreprise DUVERNE et une par les employés communaux (aménagement des cavurnes et plantation de petits arbustes
- Bernard RIANT demande à ce qu'un règlement soit étudié et présenté lors du prochain conseil municipal.

6 - SCHEMA DE MUTUALISATION

Le Maire expose que la loi oblige les EPCI (communautés de communes et/ou d'agglomération) à mettre en place un schéma de mutualisation.

Cette obligation a une incidence notamment sur les relations financières entre l'Etat et les collectivités.

Plus l'intégration des services sera mutualisée meilleures seront les dotations.

Un groupe de travail s'est réuni à la CA pour proposer une liste de services à mutualiser. Cela va de la mise à disposition des balayeuses par exemple à l'assistance juridique pour les marchés publics. Le conseil municipal à l'unanimité souligne l'intérêt pour notre commune e mettre en place ce schéma de mutualisation tel que proposé et donne son accord à l'unanimité.

6 - CONTRAT AVENIR

M. le Maire rappelle que, suite au départ de M. MERY, à la date anniversaire de son contrat, il est nécessaire de recruter un employé.

M. le Maire propose de créer un emploi avenir, dans les conditions suivantes, sachant que ce type de contrat bénéficie d'exonération de charges patronales de sécurité sociale ainsi qu'une compensation financière de l'état fixée par arrêté du Préfet de Région :

Durée : 4 mai 2015 au 3 mai 2016

Temps de travail : 28h

Taux horaire : smic

Profil : agent technique

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés.

7 - COMMUNICATIONS

- Gens du voyage - cerises :
Véronique PIERRON doit prendre contact avec l'adjudant COURTEAU pour fixer la date de la réunion annuelle avec les propriétaires accueillant les cueilleurs.
- Prime pour épuration assainissement collectif :
Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine Normandie a décidé une réduction de la prime 2014 d'environ 21 %.
- Entretien des rivières :

Des agents de l'Etat viendront constater l'état du ru de Vallan prochainement. Ils sont autorisés à pénétrer sur les propriétés privées.

- Un spectacle de clown sera offert aux enfants et à la population avant la fin de l'année scolaire. La date sera fixée prochainement.
- L'assemblée générale de l'ADMR aura lieu à VALLAN salle de la Fontaine le Lundi 18 Mai 2015 à 20 h 30.

Prochaine réunion du Conseil : 28 MAI 2015 à 20 h 30

Séance est levée à 23 heures.

Fait et délibéré, le 30 avril deux mil quinze.



Le Maire,
Bernard RIANT

Véronique PIERRON

Richard GAUTIER
Absent excusé

Joël NAIN

Jean-François CAPOLUNGO

Frédéric MAGNIER
Absent excusé

Maurice POULIN

Thierry GUENARD

Nadine DURAND

Jean-Michel GUYOT

Mathieu DEBAIN

Martine CHEVALLIER
Absente excusée

Maryline RENAUDIN
Absente excusée

Jean DELOFFRE

Dany MOINE